



L'Opinion

Informer et être informé sont une obligation

Récépissé de Déclaration de Parution N°: 167/PR/MJGS/2010 / Siège: quartier Chagoua, Immeuble Alliance Biblique (niveau +2)
Tél.: (+235) 66 35 98 19 / 62 04 67 07. / E-mail: lopinionjournal@gmail.com Compte Bank: UBA 70101100749

Fondateur: MOUNYANGUE MORBAYE Aristide N°**294** du **lundi 05 au dimanche 11 août 2024** Prix: **500Fcf**

CNT, projet de loi :

L'inique Limane Mahamat



P.2

L'on pensait que ce natif de Many, allait arrêter avec ses sales besognes qu'il a eu à affaire avec Gali Ngothé Gatta au Dialogue National Inclusif et Souverain d'il y a quelques années. Mais loin s'en faut. ...

Le népotisme au Tchad a dépassé nos frontières P.3

Il y a eu un scandale et un népotisme à la BEAC sur la désignation des cadres tchadiens, éligibles au poste de Direction centrale. C'est un processus qui exclut l'équité et la transparence, dans la sélection pour les postes des directions. Une pratique tant décriée mais persistante.

Sport :

Les Jeux Olympiques de Paris : le championnat de la russophobie P.4-5-6

La circulation à N'Djaména est un casse-tête..... P.2

L'inique Limane Mahamat

L'on pensait que ce natif de Many, allait arrêter avec ses sales besoins qu'il a eu à affaire avec Gali Ngothé Gatta au Dialogue National Inclusif et Souverain d'il y a quelques années. Mais loin s'en faut. C'est maintenant qu'il est en train de durcir le ton. La preuve c'est que lors de la dernière session extraordinaire du Conseil National de Transition, l'homme est venu avec des projets de loi iniques dont il a défendu avec bec et ongle. Pour lui, le prochain parlement doit être aux ordres pour que son Président Mahamat Idriss Deby Itno, puisse mettre en œuvre ses promesses tenues pendant la campagne de l'élection présidentielle de 2024.

Ainsi, comme l'a si bien souligné le Conseiller National Takilal Ndolasem Hilaire, il ne faut pas tenir compte de la démographie pour attri-

buer le siège des députés, mais plutôt punir les provinces qui ont voté massivement l'opposition pendant la dernière présidentielle. Si l'on voit au clair, les provinces comme les deux Mayo-Kebbi ou le Logone oriental, ont moins de députés que tout l'ancien Borkou Ennedi Tibesti (B.E.T) moins peuplé. Quelle injustice ? Et là, si l'on dénonce de tels comportements, on va vous directement traiter de divisionnistes. Mais au vu de ces lois iniques qui viennent d'être adoptées, qui est plus divisionniste que l'autre ?

L'heure est grave et les Tchadiens doivent s'assumer. Il n'est plus question de chrétien ou de musulman, ni du Nord ou du Sud, mais c'est une bande d'individus, qui veut prendre le pays en otage. Alors, le peuple doit se réveiller pour lui barrer la route, s'il ne veut pas que le pays sombre dans un chaos total.

Ces gens, ayant détournés les deniers publics, préparent aisément leur exil. L'on apprend à travers les réseaux sociaux, qu'ils ont été es-croqués dans le Maghreb lors qu'ils sont partis s'acheter des villas luxueuses. Mais nous, où allons-nous partir et avec quel moyen ? C'est pourquoi, il est temps qu'on taise nos querelles inutiles et penser sérieusement à l'avenir de ce pays. Car, s'il arrive qu'il disparaisse, nous allons disparaître également avec lui. Mais ces voleurs de la république s'en sortiront avec les biens mal acquis.

Sinon, comment peut-on mettre sur pied un parlement dont l'intention est dressée une partie du pays contre une autre ? Il n'y a que l'inique Limane Mahamat qui peut répondre à une telle interrogation.

La Rédaction

La circulation à N'Djaména est un casse-tête

La circulation régulière en temps normal même pose problème ces dernières années à cause de l'augmentation fulgurante de nombre de la population et la concentration accrue de la capitale. Ce qui doit éveiller l'attention du gouvernement tchadien afin de prévenir quelque chose pour désengorger la circulation. Mais il semble que les mêmes problèmes de 2010 existent encore en 2024. Autrement, rien ne marche et rien ne change.

Pour le cas du rond-point à double voies, c'est une jonction qui relie les usagers venant de tout bord. Maintenant, comme il n'y a pas d'autres

issus, tout le monde se bouscule pour avoir le passage. Les engins à 4 à 2 roues, les piétons, et autres. Où les policiers chargés de régler la circulation sont submergés fatigués. Ils ne peuvent plus malgré leur courage et détermination à faire ce travail. Surtout avec la saison de pluies, la construction des routes qui dure jusqu'à présent infinie, fait que la circulation devient

de plus en plus dense de 6 heures à 20 heures chaque jour. Ce qui fait que les usagers arrivent au travail avec beaucoup de retard. Pour passer le rond-point à double voies, il va falloir y venir avant 8 heures.



On ne sait quand le calvaire infini de tchadien va s'arrêter. Mais en atten-

dant, chacun croupit en gémissant plus profondément. ■ Yonalna D.

L'Opinion

Fondateur : MOUNYANGUE MORBAYE Aristide

Directrice de Publication : Judith MADINADJI

Rédacteur en Chef : MITAN Maxime

Maquette & Mise en page :

Cabinet ENAD-Formation, Tél. (+235) 62 04 67 07

Reporters : Yonalna Djmtangué, Walakna Fils, Toudji Tite Michel Sariagoto, Djédouboum Serge et Désiré Opportun.

Tirage : 3 000 exemplaires.

Imprimerie : Cabinet ENAD-Formation

Le népotisme au Tchad a dépassé nos frontières

Il y a eu un scandale et un népotisme à la BEAC sur la désignation des cadres tchadiens, éligibles au poste de Direction centrale. C'est un processus qui exclut l'équité et la transparence, dans la sélection pour les postes des directions. Une pratique tant décriée mais persistante.

Conformément à la note de service n° 049/DGEDRHF/2024, arrêtant la liste de candidats éligibles au poste de la Direction Centrale par les pays membre, la récente désignation a suscité autant de réactions notamment, des accusations de népotisme et de favoritisme de la part de Mahamat Djibrine Souleymane. Le nouveau représentant du Tchad à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Il est accusé d'avoir écarté de manière injuste de nombreux cadres de l'institution surtout, les Tchadiens du Sud du Tchad en faveur des candidats de son choix. Les preuves de ces accusations sont basées sur la Note de service n° 49 du

26 juillet 2024.

Contrairement aux pratiques récentes de recrutement des directeurs centraux de la BEAC, qui reposaient sur un concours, la phase écrite traditionnelle a été supprimée. Mahamat Djibrine Souleymane, a profité de ce changement pour imposer et favoriser ses préférés en les proposant directement, à l'entretien oral pour la sélection finale. Cette décision a été jugée trop arbitraire et discriminatoire.

Selon les accusations, Mahamat Djibrine Souleymane aurait désigné Mahamat Nassour Habib Doutom à la tête de lice, accompagné de deux autres candidats

« Sudistes », à savoir un certain Pofinet Gapili et Habib Ngangbé. Ces choix, dit-on, auraient été faits sur des bases religieuses, tribales et régionales plutôt que celui de mérite.

C'est ce qui exclut les procédures de sélection traditionnelle. Les procédures devraient reposer sur des concours externes et internes fondés sur le mérite. Alors que par le passé, l'on a tant décrié ces pratiques persistantes de népotisme, mais qui, malheureusement ne sont jamais arrêtés ; « les habitudes sont têtues » dit-on.

Conséquence : indignation parmi les cadres de la BEAC. Les cadres se sentent injustement écartés par tout moyen de processus

de sélection pour des postes de responsabilités.

Les critiques affirment que cette élimination systématique compromet et compromettrait les principes de mérites et d'excellence qui devrait prévaloir au sein de cette institution.

La suppression des épreuves écrites, une décision prise sans explication aucune, suscite de critiques sur la transparence et l'équité des processus à la BEAC. Selon les accusations, les entretiens oraux prévus pour le 07 août prochain, seront scrutés de près par les observateurs et les membres de l'institution.

Les candidats sélectionnés auraient enfin comme sou-

bassement les liens familiaux ; donc Pofinet Gapili serait le cousin ou un proche parent de l'ancien Premier Ministre de Transition Pahimi Padacké Albert, et qu'Habib Ngangbet Kosnaye serait le fils de l'ancien homme politique Ngangbet Kosnaye et de mère musulmane. Ces liens familiaux ont renforcé le favoritisme et de népotisme.

Cette affaire met en lumière des pratiques contestées de gestion des ressources humaines au sein de la BEAC soulevant des questions sur l'équité et la transparence des processus de sélection pour les postes de direction. ■

Yonalna Djimtangué

L'inondation des quartiers périphériques rend les routes impraticables

Le Délégué du quartier Adenio, Abouna Abakar Abdoulaye, se met au devant de la scène pour arranger la route pour sa population.

La dernière grosse pluie qui s'est abattue sur la ville de N'Djaména a causé plusieurs dégâts. Des quartiers inondés, des maisons écroulées, des routes rendues impraticables. C'est le constat que l'on peut faire sur toute la ville de N'Djaména.

C'est le cas du quartier Adenio. Pour faire face à cette situation très critique, le Délégué de ce quartier, Abouna Abakar Abdoulaye s'est constitué une équipe et est sorti lui-même pour faire évacuer ces eaux. Pour lui, il faut faire quelque chose face à l'urgence que d'attendre des autorités. C'est ce qui a suscité sa motivation. « Oui, il y a des gens qui travaillent pour l'Etat dans mon quartier. Ils doivent aller au travail chaque jour. C'est pourquoi, il faut aménager juste



les parties avec les trous profonds pour que ça devienne praticable. Sinon personne ne pourra aller au travail », explique le Délégué. C'est un exemple du genre à imiter. Il n'a pas mobilisé la population pour l'impliquer dans ce travail, mais il prend ses responsabilités en main avec quelques membres de son entourage. Un pick-up ramasse les briquillons et les autres arrangent dans

les trous. Comme partout c'est de l'eau, chacun peut se débrouiller au quartier mais arrivé au grand axe, il peut s'essouffler pour atteindre le gou-dron.

Le quartier Adenio est juxtaposé à Gassi. Donc il suffit que la mai-

rie arrive à faire drainer l'eau par un canal vers les trous laissés ou l'on verse les saletés. Ainsi la population ne souffre pas des eaux du quartier.

Bref, l'action du Délégué Abouna Abakar Abdoulaye du quartier Adenio doit interpeller la conscience de chacun à emboiter ses pas. C'est un acte de citoyenneté.

« Ce qui est décourageant, ce sont les gros camions qui transportent les sables et remblayeur. Ils détruisent plus la route mais ne contribuent pas à son arrangement » vocifère un habitant. En attendant que le gouvernement à travers la commission ne parvienne à décider quelque chose, le Délégué d'Adenio est à pied d'œuvre. ■

Yonalna Djimtangué



Les Jeux Olympiques de Paris : le championnat de la russophobie

Les Jeux Olympiques de Paris ont débuté ce 26 juillet 2024 pour le plus grand bonheur des amateurs du sport de tous horizons qui préfèrent, à juste titre et pour ne pas gâcher l'ambiance de fête, fermer les yeux sur les scandales et le chaos sans précédent accompagnant la période de préparation de l'ouverture des actuels jeux et de les ignorer en se concentrant sur les compétitions sportives qui se tiendront dans la capitale française jusqu'au dimanche du 11 août 2024.

En laissant les fans de sport savourer le retour de l'événement qu'ils attendaient depuis trois ans, je ne peux, toutefois, ne pas me tourner vers ceux qui ont tendance à préférer la vision de l'ensemble des processus qui se déroulent dans l'époque que nous vivons, au lieu de se contenter de la consommation insoucieuse et agréable de ce qui leur est servi sur un plateau, sans examiner la qualité et la propreté de la table sur laquelle ce dernier est posé.

Je préfère laisser les autres commenter les graves dérives qui sont devenues une normalité durant les préparatifs des JO de Paris et dire quelques mots sur un autre aspect de l'événement qui sera lourd de conséquences : l'excès de la russophobie qui est devenue un synonyme de la compétition olympique de ce jour.

Les réalités du CIO

En 1925, lors du Congrès olympique qui s'est tenu à Prague, Pierre de Coubertin, le père-fondateur des Jeux Olympiques (JO) contemporains, a déclaré concernant les JO : « *Tous les peuples y doivent être admis sans discussion, de même que tous les sports y doivent être traités sur un*

pied d'égalité sans souci des fluctuations ou des caprices de l'opinion ».

Le grand principe fondateur des Jeux Olympiques sur la participation inconditionnelle de tous les peuples dans l'événement, le principe sans lequel l'existence même de cette grande initiative sportive perd son sens – ce principe est non seulement bafoué, mais tout simplement méprisé par l'actuel Comité international olympique (CIO) qui a totalement oublié le rôle qui est le sien.



Quelle est la réelle raison de la mutation malsaine que le CIO a subie ? La réponse est simple. Aujourd'hui, ce Comité est totalement dominé par les lobbies des puissances occidentales qui l'ont transformé en simple exécutant de la volonté politique de ses commanditaires, en pervertissant le plus grand événement sportif international, sain autre fois, en une simple tribune de leur propagande.

La domination occidentale des JO via le CIO par le bloc Occidental n'est guère une supposition, mais un fait concret : sur les 206 pays-participants aux JO, seules 106 personnes constituent le Comité Olympique, dont 54 - la majorité

- sont les représentants des intérêts de l'Occident collectif, dont l'ensemble des populations est inférieur à 20% de la population mondiale. En ce qui concerne la Fédération de Russie, la Chine, l'intégralité du continent africain et l'intégralité de l'Amérique latine – tous ces pays et continents qui constituent la majorité écrasante de la population de la terre n'est représentée que par 32 membres, soit moins de 1/3 des voix de votes.

CIO et ses dérives russophobes

Dès le début de l'initiative militaire de Moscou contre les intérêts du bloc de l'OTAN sur le territoire ukrainien, les décideurs occidentaux ont ordonné au CIO d'entreprendre une série de répressions à l'encontre de la Fédération de Russie, ce qui a été promptement réalisé et mis en avant en tant qu'un des éléments dans le cadre du grand tableau de la propagande déclenchée par le camp « atlantiste » contre son adversaire politico-militaire russe.

Le Comité « international » olympique a réprimé non seulement le droit souverain des sportifs russes de concourir sous leur dra-

peau national, mais en plus les a autorisés à participer dans les JO uniquement en tant qu'athlètes neutres, sans représenter leur pays.

En tant que condition supplémentaire additionnelle, le non-soutien de l'opération militaire russe, soit la non-opposition à la politique du bloc de l'OTAN a été requise auprès de chaque participant potentiel originaire de la Russie. Tous ceux qui ont refusé de se plier à chacune des conditions politiques exposées ont été interdits de facto à participer aux JO. Quasi l'intégralité des sportifs de l'équipe olympiques russes, dont un grand nombre déjà médaillés olympiques, a refusée personnellement de participer à ce championnat de la russophobie orchestré par des puissances-ennemies. Seules 15 sur plus de 200 athlètes prendront part dans les JO de Paris sous une bannière neutre.

De ce fait, il est à souligner que l'intégralité des résultats des JO de Paris 2024 seront complètement faussés suite à l'absence d'un grand nombre d'athlètes qui auraient eu d'énormes chances de recevoir de nouvelles médailles. Les médailles seront donc attribuées à des compétiteurs plus faibles – l'ensemble de l'événement ne devient qu'une triche légalisée à l'examen.

Sans entrer dans les détails de la guerre en Ukraine qui est un autre sujet et dont la réalité est très éloignée des narratifs mensongers propagés par le bloc politico-militaire occidental, cela étant et quoi qu'il en soit, en met-



Oleg Nesterenko

tant des parallèles on ne peut ne pas constater que l'histoire ne se souvient pas de l'exclusion des athlètes américains, notamment lors des jeux olympiques d'Athènes en 2004, après que leur pays d'origine ait perpétré un gigantesque massacre des populations et des crimes contre l'humanité lors de l'invasion et la destruction de l'Irak en 2003. Ni des athlètes anglais et français lors des JO de Londres en 2012, à la suite de la destruction en 2011 de la Lybie et de l'avenir de son peuple perpétré par la France et le Royaume-Uni au premier lieu à la demande de leur tuteur outre-Atlantique.

De même pour les athlètes d'Israël : ils n'ont pas eu le moindre dérangement de la part du CIO à la suite de l'action de leur pays vis-à-vis de Gaza et dont je vais revenir plus loin sur la situation de l'équipe olympique hébreu dans le cadre des JO de Paris.

Aujourd'hui, la guerre en Ukraine dorénavant perdue par le bloc Occidental face à la Fédération de Russie, ce dernier observant l'agonie de sa créature qui est le régime de Kiev, pousse le CIO à la bassesse d'une revanche d'impuissance qui s'est traduite par une répression supplémen-

taire : l'interdiction pure et simple aux sportifs russes admis sous bannière neutre aux JO de Paris de participer à la parade sur la Seine avec les autres délégations lors de la cérémonie d'ouverture.

Etant donné qu'il s'agit de sportifs en tant que personnes physiques qui se sont déjà pliés à des conditions discriminatoires du CIO à l'encontre de leur pays, l'interdiction de leur participation à la cérémonie d'ouverture ne peut en aucun cas être traitée judiciairement autrement que sous l'angle la discrimination par une personne morale vis-à-vis de personnes physiques à la base de leur origine. J'aimerais rappeler aux responsables (irresponsables, pour être plus précis) concernés du prétendu pays du respect des droits : ce méfait constitue une grave violation directe, assumée et affichée de la Loi 225-1 de la Section 1 « Des discriminations » du Chapitre V « Des atteintes à la dignité de la personne » du Livre II « Des crimes et délits contre les personnes » du Code pénal de la République Française.

La flagrance de ces constats est plus que parlante et le monde non Occidental en tire ses conclusions propres et prend ses dispositions dans la construction du monde de demain.

Les JO et la dégénérescence morale de la classe politique française

Sans avoir à citer l'intégralité des dérives immorales de la quasi-totalité des représentants de l'actuelle classe politique française, arrêtons-nous sur un échantillon tout à fait représentatif de ce dernier, qui est madame Anne Hidalgo, la mairesse de la ville de Paris.

En surfant sur la vague de la propagande étatique russophobe, afin de gagner des points politiques auprès de la masse électorale formatée et endoctrinée par des mass-médias, c'est déjà début avril 2024 que cette dame a fait connaître sa position russophobe vis-à-vis des futurs JO : « *Je veux dire aux athlètes russes et biélorusses qu'ils ne sont pas les bienvenus à Paris* ».

Enfin, il se peut que je me trompe sur les penchants russophobes de la mairesse Anne Hidalgo et qu'elle ne produit ce type d'immondes déclarations que juste pour détourner l'attention des habitants des graves problèmes de la ville, que cette dame, aussi étonnant que cela puisse paraître, est sensée administrer.

En ne parlant que des soucis municipaux les plus inoffensifs et en ne mentionnant même pas la célèbre invasion des punaises dans les lits des Parisiens, il ne serait pas de refus que quelqu'un de l'entourage politique de cette personne lui rappelle que, notamment, la population des rats-porteurs de maladies contagieuses au sein de sa commune est aujourd'hui largement supérieure au nombre même des habitants. Qu'on lui rappelle également qu'il est impossible de marcher sur ses trottoirs sans mettre les pieds, l'un après l'autre, dans les excréments des chiens qui, depuis longtemps, sont devenus l'une des attractions touristiques les plus remarquées de la ville de Paris.

Au lieu de jouer à la grande politicienne soucieuse de la victoire de la prétendue lumière face à l'obscurité, madame Hidalgo devrait plutôt s'occuper de son travail pour lequel elle perçoit un salaire tout à fait confortable payé par les contribuables : nettoyer les trottoirs des excréments.

Pour ma part, j'aimerais lui rappeler un autre fait la concernant. Madame Anne Hidalgo ou, plus exactement, Ana Maria Hidalgo Aleu, étant citoyenne du Royaume d'Espagne, connaît très mal non seulement son histoire, mais l'histoire tout

court. Notamment, durant les Jeux Olympiques de Berlin qui se sont tenus en 1936, sous le IIIème Reich, même un personnage comme Adolf Hitler ne s'est jamais permis de prononcer un seul mot désobligeant ou discriminatoire vis-à-vis de ne serait-ce qu'un seul athlète d'un des pays-participants aux JO. Et ceci malgré sa détestation personnelle viscérale et sa considération d'un grand nombre d'entre eux en tant que sous-hommes et animaux à éliminer.

Pendant le déroulement des jeux, Adolf Hitler a même fait passer une circulaire de l'interdiction de l'affichage et de l'application de sa politique raciale (lois raciales de Nuremberg de septembre 1935) sous peine de poursuites pénales, afin de ne pas froisser la sensibilité

des étrangers inhabitués aux « nouveautés » développées sous le Reich et de ne surtout pas provoquer le moindre incident international.

Il n'est également pas à négliger que le début des jeux olympiques de Berlin a eu lieu à la 3ème semaine de la guerre civile sanguinaire en Espagne - pays natal de la mairesse de Paris - dont l'Allemagne était déjà en train de prendre ses positions et dispositions en tant qu'ennemi de certains pays, dont les athlètes étaient présents aux JO à Berlin. Mais à aucun moment les sportifs étrangers

question se pose.

Comment cela se fait qu'en face de la répression sans précédent de l'équipe olympique russe pour des raisons plus que discutables - l'équipe olympique israéliite, quant à elle, ne connaît même pas le soupçon du début de problèmes similaires sur le sol du pays des fromages ?

C'est exactement le contraire qui arrive : de même que le congrès des Etats-Unis d'Amérique a applaudi récemment debout Benjamin Nétanyahou, le Premier ministre d'Israël, les hauts représentants du pouvoir actuellement installés en France ont mis un effort tout particulier, assumé et affiché non seulement dans la protection de l'équipe olympique hébreu - ce qui est tout à fait normal - mais en plus et, surtout, dans la négation du grand massacre de masse de la population civile de Gaza perpétré d'une manière assumée et préméditée par les forces armées de l'état hébreu.

Ni les nombreuses résolutions de l'ONU, ni les très graves accusations de génocide à l'encontre d'Israël, ni les initiatives de la Cour Pénale Internationale (CPI) tant chérie et applaudie par l'ensemble du monde Occidental, dont la France, au moment du lancement des poursuites contre le président de la Fédération de Russie Vladimir Poutine (voir mon analyse « *Le tribunal pour l'Ukraine* » ou *la chasse aux sorcières à l'occidentale* », démontrant juridiquement l'absurdité et la totale illégalité de l'initiative de la CPI à l'encontre de V. Poutine) - aucun de ces éléments n'a créé la moindre réflexion dans le camp irresponsable de la Macronie qui pourrait mener à la modé-



n'ont aperçu la moindre hostilité de la part du pays-organisateur, même si ce dernier était une dictature sanguinaire nazie.

L'analyse comparative de la rhétorique du mois d'avril 2024 d'Ana Hidalgo, fière représentante et porte-parole de la classe politique française dans le cadre des JO de Paris, avec celle du mois d'août 1936 d'Adolf Hitler, le chancelier du IIIème Reich, ne peut que laisser perplexe, car son résultat est tout à fait en défaveur de l'actuelle occupante de l'hôtel de ville de Paris.

La politique des « deux poids, deux mesures »

En mettant de côté l'inacceptabilité des abus commis tant par le Comité international olympique (CIO) régi par des forces occidentales que par les représentants politiques du pays-organisateur qui est la France, une autre

ration du zèle dans le positionnement de la France en tant qu'ennemi du peuple de Gaza et, par la même occasion, de l'ensemble du monde arabo-musulman.

L'idée de l'interdiction par le ministère de l'Intérieur de l'affichage du drapeau palestinien lors du passage de la flamme olympique (à Vitry-sur-Seine) a sans doute été considérée comme très lumineuse par certains. Le fait que la Palestine soit représentée en tant qu'Etat par son équipe sportive aux Jeux olympiques de Paris 2024 n'a guère effleuré les esprits des auteurs irresponsables de cette gravissime discrimination du peuple-victime de massacre à des proportions industrielles.

De leur côté, les athlètes Russes se sont vus privés non seulement de leur droit absolu du port du drapeau national et de la participation dans l'ouverture des JO de Paris - ce qui est une totale aberration politique - mais même de l'assistance par leur propre ambassade, en cas de besoin, via le refus officiel de la délivrance de l'accès aux espaces des jeux à des représentants du corps diplomatique russe en France, ce qui est une procédure normale, pratiquement obligatoire durant la tenue de chaque JO dans le monde. Une mesure de grande discrimination jamais vue dans les 128 ans d'existence des Jeux Olympiques contem-

porains a été mise en place par les autorités irresponsables du pays d'accueil des JO sans la moindre réflexion derrière sur la gravité de la violation des règles régissant la diplomatie internationale.

De même, à l'opposé des excès du zèle protecteur vis-à-vis de l'équipe sportive juive, il n'est guère étonnant que les autorités françaises « responsables » n'ont pas mis en place même les moindres traces du soupçon des mesures de protection appropriées à des athlètes russes contre d'éventuelles agressions de la part d'extrémistes ultranationalistes ukrainiens, dont la France regorge aujourd'hui au même titre que le reste de l'UE.

Cela étant, en notant le haut degré de l'irresponsabilité politique et morale des autorités françaises dans le cadre de l'organisation des JO, il est, néanmoins, à souligner que les membres de l'équipe olympique israélite ne doivent, en aucun cas, être stigmatisés et jugés responsables des actions criminelles menées par le chef de l'état et le gouvernement du pays, dont ils sont originaires. Le domaine des responsabilités des athlètes aux JO ne peut être autre que celui de

sport.

Selon mon avis personnel subjectif, les principes fondamentaux des Jeux Olympique exprimés par Pierre de Coubertin « *Tous les peuples y doivent être admis sans discussion* » - ces principes sont sacrés et leur profond mépris de la part des actuels « responsables » et organisateurs des JO qu'on observe aujourd'hui est un véritable crime vis-à-vis de l'institution. Un crime lourd de conséquences qui ne se

des rapports instaurés était soigneusement dissimulée à l'aide de toute une panoplie d'outils de pression que l'hégémonie économique-militaire occidentale a procuré à sa classe politique qui était, en sa grande partie, porteuse des aptitudes et compétences professionnelles de haut niveau dans son action du développement et de la consolidation de la domination.

Aujourd'hui, l'hégémonie de l'Occident sur le monde

et de la capacité de vision à long terme qui sont les trois conditions *sine qua non* pour mener les états ailleurs que dans le précipice de la récession et de la décadence.

Les Jeux Olympique que nous vivons aujourd'hui ne sont qu'une scène de plus, parmi tant d'autres qui ont eu lieu ces dernières années, sur laquelle la classe politique actuellement au pouvoir en France, étant tout à fait représentative de l'ensemble de la classe politique du monde Occidental, commet une erreur fatale vis-à-vis de la volonté de la perdition de l'hégémonie mondiale du camp qu'il représente, en exposant d'une manière ouverte et assumée leur *modus operandi* qui consiste à l'application des doubles standards, de la politique « deux poids, deux mesures ».

Tel abus ouvert et démesuré de la position de force occidentale qui marche à grand pas vers son annihilation ne fait que creuser d'avantage le précipice idéologique entre l'Occident collectif et le reste de l'humanité qui tolère de moins en moins les dérives immorales à répétition de ceux qui se positionnent en maîtres. Maîtres, à qui il ne reste plus grand chose du passé florissant, hormis les démesurées ambitions.

Oleg Nesterenko

Président du CCIE (www.c-cie.eu)
(Ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)



limiteront certainement pas qu'à la grave détérioration de l'image de l'événement dans le monde.

JO de Paris – une pierre de plus à l'édifice de l'effondrement de l'Occident

Dans les décennies du passé, la politique étrangère de l'Occident Collectif vis-à-vis du reste du monde était grandement guidée par des principes ayant pour réel objectif final la mise en place des rapports « gagnant-perdant » en sa faveur.

Cela étant, la vraie nature

qui a perduré depuis le 15^{ème} siècle s'approche de son terme. Et ceci d'une manière indéniable et irrévocable.

La situation du camp Occidental est grandement aggravée par la tendance généralisée du grand remplacement des élites politiques porteuses des capacités de vision à longue terme et des compétences permettant de le réaliser sur le terrain par celles des activistes-arrivistes. Activistes, dont la plupart sont dépourvus tant de l'aptitude pour les postes occupés, que des compétences

Les femmes s'intéressent très peu à la pratique de sport **Ces derniers temps, l'on constate que la majorité de femmes s'intéressent très peu à cette pratique. Pour les spécialistes en santé humaine, cela peut jouer sur leur santé.**

Un tour sur les différents terrains de sport notamment le stade Idriss Mahamat Ouya, d'Abena, la pelouse de Pari-Congo, le footing ou le trottement matinal et dans la soirée sur les avenues nous a permis de relever que le paramètre de sport, les hommes sont plus sportifs que les femmes. Pour certaines femmes que nous avons eu à rencontrer, si elles

ne sont pas souvent sur les terrains, c'est parce qu'elles n'ont pas de temps. « Je rentre du boulot autour de 16 heures. Arrivée à la maison, il faudrait que je m'occupe de mon foyer. Donc, c'est impossible que je sorte le soir pour faire le sport », justifie dame Thérèse.

Selon les spécialistes en matière de

santé humaine, quand une personne ne pratique pas le sport, elle est exposée à plusieurs maladies. Les risques vont jusqu'à la crise cardiaque ou encore le surpoids.

Il est nécessaire d'encourager l'inclusion des femmes dans la pratique de sport, les sensibiliser pour qu'il ait un changement de mentalité et de com-

portement.

L'Etat doit construire des installations sportives accessibles et adaptées aux besoins spécifiques des femmes, c'est ce que suggèrent les spécialistes en santé humaine. ■

Désiré Opportun

PUBLIREPORTAGE

PÔLE D'EXCELLENCE TECHNOLOGIQUE ET UNIVERSITAIRE DU SAHEL.



GRADUATE SCHOOL OF ECONOMICS, MANAGEMENT AND TECHNOLOGY

ISMEA

INSTITUT DES SCIENCES, DU MANAGEMENT ET D'ECONOMIE APPLIQUEE

The International School
Great Place to Grow Up

Servir la Nation et l'humanité ...



NOS OFFRES DE FORMATIONS

DIPLOME DE MASTER

Cette année

- Gestion des Ressources Humaines;
- Audit et Contrôle de Gestion ;
- Ingénierie Financière et Bancaire ;
- Santé Publique et Gestion des Hôpitaux;
- Management des Organisations;
- Gestion des Projets.

Le Meilleur choix

Le campus de N'Djamena dispose :

- d'une résidence universitaire pour étudiants,
- d'un restaurant,
- d'un centre de recherche "CERDO",
- d'une salle informatique et
- d'une bibliothèque numérique.



Cette année

DIPLOME DE LICENCE / BACHELOR

- Administration des Entreprises;
- Logistique Transport et Transit;
- Economie et Développement Durable;
- Audit et Contrôle de Gestion;
- Administration des affaires et du travail
- Ingénierie Financière et Bancaire ;
- Comptabilité et Finances;
- Informatique Appliquée à La Gestion;
- Marketing Digital/Communication des Entreprises.

RENTREE ACADEMIQUE 2024 - 2025

Pour télécharger le formulaire d'inscription, consulter le site web : www.ismea-university.org puis suivre les différentes étapes. Les dossiers d'inscription sont reçus à partir du **15 juillet 2024**, au Service Académique et des Examens du campus ISMEA de N'Djamena et de Sarh ou à envoyer à l'adresse Mail : admission@ismea-university.org

Toukra, avant la Station Total (Est)

NOS ATOUTS

- Un ancrage International ;
- Un suivi individualisé de chaque étudiant ;
- Un environnement paisible ;
- La sécurité des personnes et des biens ;
- Une salle Informatique équipée ;
- Des modalités de paiement souples ;
- Une bibliothèque numérique disponible ;
- Un Corps professoral hautement qualifié ;
- Un réseau d'Experts et de partenaires nationaux et Internationaux;
- Une Co-diplômation avec l'Université Clermont Auvergne, France;
- Un Stage à l'International.

NOS PARTENAIRES

- Université Clermont Auvergne, Clermont- Ferrand, France ;
- American University, Washington DC, USA.
- Université de N'Djamena, Tchad ;
- Centre d'Études et de Recherche pour la Dynamique des Organisations (CERDO);
- Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC) de Yaoundé ;
- Banque Arabe pour le Développement Économique de l'Afrique (BADEA);
- FERDI et CERDI France ;
- Prosperity International, USA.



Toukra, avant la Station Total (Est).

FRAIS DE SCOLARITE

INSCRIPTION : 50 000 Fcfa

	1ere tranche	2ème tranche	3ème tranche	Total Scolarité
LICENCE 1	100 000	100 000	100 000	300 000
LICENCE 2 & 3	150 000	100 000	100 000	350 000

INSCRIPTION : 50 000 Fcfa

	1ere tranche	2ème tranche	3ème tranche	Total Scolarité
MASTER 1	250 000	200 000	150 000	600 000
MASTER 2	250 000	200 000	150 000	600 000



POUR CANDIDATER...

- Une fiche d'inscription dûment remplie et signée ;
- Une demande adressée au Directeur Général de l'ISMEA ;
- Une copie certifiée conforme de l'extrait d'acte de naissance ;
- Deux (2) photos d'identité récentes ;
- BAC authentifié et relevés de notes
- Licence pour les inscriptions en M1 ;
- Une somme de 5 000 FCFA comme frais d'études de dossier non remboursable.

QUI SOMMES-NOUS

L'Institut des Sciences, du Management et d'Économie Appliquée (ISMEA), Agréé par Arrêté N°272/PR/PM/MESRSFP/SG/2008, est un Établissement de Formation Universitaire et Professionnelle, créé en 2008 au Tchad. ISMEA assure l'Administration du Consortium International des Formations Universitaire et Professionnelle dénommée PÔLE D'EXCELLENCE TECHNOLOGIQUE ET UNIVERSITAIRE DU SAHEL. Il dispose ainsi de deux (2) campus : Celui de Sarh est situé à Maingara non loin de l'hôpital des sœurs et celui de N'Djamena situé à Toukra avant la station Total. L'Institut offre des programmes de formations supérieures en Licence et Master répondant aux exigences du Système LMD.

NOS CONTACTS

CAMPUS N'DJAMENA & SARH

Direction Générale : 63 23 00 45 / 98 92 76 11
Campus de N'Djamena : 64 27 99 60 / 94 27 99 60
Campus de Sarh : 62 14 01 44 / 92 14 01 44

✉ info@ismea-university.org

POINTS FOCALUX

GOUNOUGAYA: 66 80 50 01
GUELENDING : 66 73 71 61
BONGOR: 62 41 29 35
DOBA: 62 25 65 80
ABECHE: 66 38 84 33
PALA: 66 49 30 52
KELO: 66 64 54 55
LAI: 66 65 06 32
LERE: 66 35 76 41

Annonce légale

OFFICE NOTARIAL de Me TOUDJOUR M. Massiel

Notaire à N'DJAMENA

Avenue IDRISSE MISKINE, Porte 429

B.P. 7338, Tol : (+235) 68 00 67 78/ 98 76 01 20

E-mail : etude.toujour@gmail.com / etude.massiel@gmail.com

NIF.9037522Q

"HASIMI INCI TCHAD"

Société Anonyme avec Administrateur General

Capital social : 10.000.000 F CFA

Siège social : N'DJAMENA (Tchad)

Tél. : (+235) 63 01 24 16

RCCM de N'DJAMENA N° TD-NDJ-01-2024-B14-00015

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître TOUDJOUR M. Massiel, notaire soussigné le 15 juillet 2024 à N'DJAMENA et enregistré en cette ville le même jour, sous le numéro VOL ACC8 FOL

028 N°3038, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Anonyme avec Administrateur General (SA/AG).

Objet : La recherche, l'exploitation et la commercialisation des substances minérales ; La recherche, l'exploitation et la commercialisation des produits pétroliers ; L'importation et la commercialisation des intrants nécessaires à l'exploitation minière ; Commerce général (import-export) ; Représentation commerciale et le négoce international ; Commissionnaire en douane agréée (Transit) ; Installation et exploitation d'usines.

Dénomination sociale : société " HASIMI INCI TCHAD".

Siège social : N'DJAMENA (Tchad).

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM).

Capital social : Dix Millions (10.000.000) F CFA, divisé en mille (1000) actions d'une valeur nominale de dix mille (10.000) F CFA, chacune entièrement souscrites et libérées par l'Actionnaire unique.

Administration : Monsieur HASIMI HAYSAM, de nationalité turque et Monsieur ADNAN HADRI AHMAD, de nationalité syrienne sont désignés respectivement Administrateur général et Administrateur général Adjoint pour une durée indéterminée.

Commissaires aux comptes : La société AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET DE CONSEIL ayant son siège social à N'DJAMENA et Monsieur NGOLSOU NOEL BHAHOUDI, sont nommés respectivement commissaires aux comptes titulaire et commissaire aux comptes suppléant pour une durée de deux (02) ans.

Dépôt au greffe : les pièces constitutives ont été déposées au greffe du Tribunal de Commerce de N'DJAMENA, sous le numéro TD-NDJ-01-2024-B-01016, à la date du 18/07/2024.

Immatriculation : La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de N'DJAMENA, sous le n° TD-NDJ-01-2024-B14-00015, à la date du 18/07/2024.

Pour avis et mention

Maitre TOUDJOUR M. Massiel, Notaire

Partenariat pour l'innovation et le développement Africain

CONCLUSION



deep tech
campus

expertise et nos res-
sources, nous avons
la conviction que
nous pouvons sur-

Le partenariat entre WAGAS et le FAGACE représente bien plus qu'une simple collaboration commerciale ; il incarne un engagement profond envers un avenir prospère pour l'Afrique. En combinant notre

monter les défis et saisir les opportunités pour stimuler le développement économique et social sur le continent. Ensemble, nous continuerons à innover, à investir et à travailler en partenariat avec les gouverne-



FAGACE
FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE
UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

ments, les entreprises et les communautés locales pour créer un avenir meilleur et plus durable pour tous les Africains. Fin



298, Boulevard CEN-SAD, Rue 12 044, Cotonou-BENIN / 01 B.P. 2045 Cotonou (BENIN)

Tél : +229 97 97 97 30 / 94 01 37 20 / 21 30 03 76 / 21 30 08 77 - E-mail : courriel.fagace@le-fagace.org / www.le-fagace.org

LUEURS DE LIBERTÉ DÉTRESSE

Sur le chemin de Toukra Mousgoum,
Les conducteurs de bennes, en
un seul zoom,
Ont détruit le passage, quel
triste tableau.

Les roues s'enlisent, la pous-
sière s'élève,
Les cris résonnent, la patience
s'achève,
Les camions avancent, mais la
route se meurt,
Dans ce marécage, où s'éteint le
cœur.

Les rivières de boue, comme un
lourd manteau,
Recouvrent les traces d'un che-
min plus beau,
Les hommes s'acharnent, mais
la tâche est rude,
Dans ce paysage, la nature est
en étude.
Oh, Toukra Mousgoum, tes sen-
tiers sont en peine,

Sous le poids des bennes, la
beauté se traîne,
Sur le chemin de Toukra
Mousgoum,
Les glissades s'entrelacent,
Les pieds dansent, sans un
bruit,
Au rythme d'une ivresse fugace.

Les ombres des arbres s'étirent,
Les rires s'élèvent, légers,
Chaque pas devient un soupir,
Chaque tournant, un secret.

Sur le chemin de Toukra
Mousgoum,
Les glissades, les danses, les
chants,
Sont des échos d'un monde en
brume,
Où l'instant présent est éclatant.

Sur le chemin de Toukra
Mousgoum,
Les bennes avancent, lourdes
comme le plomb,

Des conducteurs, maîtres d'un
monde en déclin,
Roulent sans frein, emportant
tout sur leur chemin.

Leurs moteurs rugissent, échos
de désespoir,
Quel triste triste miroir!
Les cris des oiseaux se perdent
dans le vent,
La nature pleure, mais qui l'en-
tend vraiment ?

Les pierres s'écrasent sous le
poids de l'indifférence,
Les âmes se taisent, face à cette
violence,
Personne n'ose lever le petit
doigt,
Sur ce chemin sinistre, où règne
le froid.

Les enfants regardent, les yeux
pleins de larmes,
Des rêves envolés, des souve-
nirs sans charmes,
Mais au fond de leur cœur, une



KODJY LE MBANGDOH

leur d'espoir,
Que demain viendra, pour re-
donner le soir.

Sur le chemin de Toukra
Mousgoum,
Peut-être un jour, renaîtra la
brume,
Les conducteurs s'arrêteront, la
paix reviendra,
Et la vie, doucement, repren-
dra ses droits.■

Kodjy Le Fouetteur des Mots

Annonce Légale

OFFICE NOTARIAL de Me TOUDJOUR M. Massiel

Notaire à N'DJAMENA

Avenue |DRISS MISKINE, Porte 429

B.P. 7338, Tél : (+235) 68 00 67 78/ 98 76 01 20

e-mail: etude.toujour@gmail.com / etude.massiel@gmail.com

NIF.9037522Q

SOCIETE DE MANUTENTION DU TCHAD

En abrégé « S.M.T »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au capital de 1.000.000.000 F CFA

Siège social à N'DJAMENA, Port Sec de N'GUELI, B.P n°6571

RCCM de N'DJAMENA n° TD-NDJ-01-2004-B14-00580

AVIS DE RENOUELEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS, DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Aux termes des actes sous signatures privées en date des 22 mai 2024 et 12 juin 2024 à NDJAMENA, déposés au rang des minutes de Maître **TOUDJOUR M. Massiel**, notaire soussigné le 23/07/2024 et enregistrés en cette ville le même jour, sous les numéros : VOL ACC8 FOL 034 N° 3215, et VOL ACC8 FOL 034 N° 3217.

⇒ le Conseil d'Administration, en sa séance du 22 mai 2024, a décidé de renouveler Monsieur **TAHA IBRAHIM TAHA**, de nationalité tchadienne, en qualité de Président du Conseil d'Administration pour la durée de ses fonctions d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 :

⇒ de renouveler Monsieur **CHOUA MAHAMAT BOLLOMI**, de nationalité tchadienne, en qualité de Directeur Général Adjoint de la Société, pour la durée de ses fonctions d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

> L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de ladite Société, en sa séance du 12 juin 2024, a pris les résolutions de renouveler pour une période de deux (02) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025, les mandats d'Administrateurs de Messieurs **TAHA IBRAHIM TAHA, CHOUA MAHAMAT BOLLOMI, AHMAT BARKADEI TOLLY, ABDERAMAN DADI ADJIB et MAHAMAT SALEH DJIBRINE** ;

Dépôt au Greffe : les pièces et actes conséquents ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de N'DJAMENA sous le numéro TD-NDJ-01-2024-D-00014, à la date du 25/07/2024.

Registre du Commerce : la mention modificative été effectuée Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de NDJAMENA sous le numéro chronologique TD-NDJ-01-2024-D-00014, à la date du 25/07/2024.

Pour avis et mention

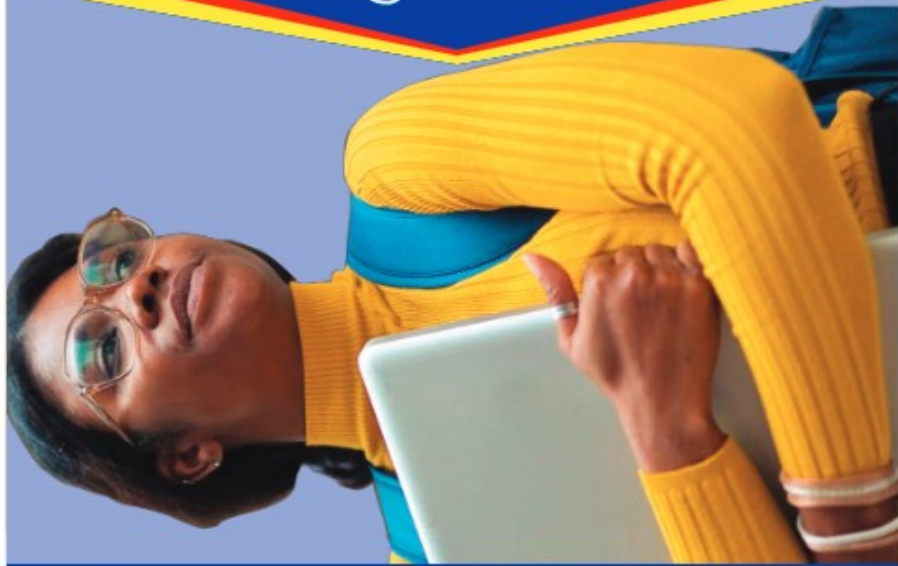
Me TOUDJOUR M. Massiel, Notaire



Institut des Sciences, du Management et d'Economie Appliquée

GRADUATE SCHOOL OF ECONOMICS, MANAGEMENT AND TECHNOLOGY

Servir la Nation et l'Humanité !!!



Les inscriptions sont ouvertes Nos filières cette année

à partir du
15 Juillet



Cités universitaires ouvertes
au campus de Toukra

Informatique Appliquée à La Gestion;
Marketing Digital/Communication des
Entreprises;

Gestion des Ressources Humaines;
Santé Publique et Gestion des Hôpitaux;
Management des Organisations;
Gestion des Projets.

Administration des Entreprises;
Logistique Transport et Transit;
Economie et Développement Durable;

Audit et Contrôle de Gestion;
Administration des affaires et du
travail;
Ingénierie Financière et Bancaire ;
Comptabilité et Finances;

info@ismae-university.org

62 14 01 44 | 92 14 01 44 | 63 23 00 45 | 98 92 76 11



Campus de Sarh et Toukra/N'Djamena